



Québec, le 4 octobre 2023

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/23-313

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, visant à obtenir le ou les documents concernant le nombre d'étudiants inscrits :

1. à la première session de la technique de travail social dans les établissements collégiaux (francophones et anglophones), pour les années 2017 à 2023, ventilé par année, par établissement.
2. à la première année au baccalauréat en travail social dans les établissements universitaires (francophones et anglophones), pour les années 2017 à 2023, ventilé par année, par établissement.
3. Le nombre d'étudiants inscrits au parcours DEC-BAC de travail social, si l'information existe.

Vous trouverez ci-annexé un document pouvant répondre à votre demande.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt
IB/JG/mc

p. j. 2

Tableau 1. Répartition des effectifs inscrits en techniques de travail social (388A1), selon l'organisme collégial fréquenté et le niveau scolaire (1ère année), au trimestre d'automne, pour les années scolaires 2017-2018 à 2022-2023p

Organisme collégial	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023p
Cégep de Jonquière (932003)	79	92	75	93	104	103
Cégep de la Gaspésie et des Îles (900000)	30	18	5	16	20	23
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (920000)	39	40	57	53	46	53
Cégep de Lévis (921000)					73	75
Cégep de Lévis-Lauzon (921000)	72	70	79	77		
Cégep de Rimouski (901000)	51	62	58	57	58	60
Cégep de Sainte-Foy (903000)	106	145	138	146	140	160
Cégep de Saint-Jérôme (928000)	103	99	97	108	102	139
Cégep de Sherbrooke (904000)	80	84	82	84	93	90
Cégep de Trois-Rivières (905000)	71	68	61	77	77	95
Cégep du Vieux Montréal (917000)	132	140	134	150	108	126
Cégep Marie-Victorin (938000)	96	127	120	148	170	140
Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne (940002)	101	101	107	103	113	86
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu (908000)	113	118	119	127	120	119
Collège Dawson (933000)	77	71	72	78	69	81
Collège Ellis, campus de Drummondville, Montréal (693520)	9	6				
Collège Universel - Campus Gatineau (690555)	22	29	34	27	50	34
Collège Universel - Campus Gatineau (secteur anglophone) (690556)			49	12	1	
École des pêches et de l'aquaculture du Québec (900005)						1
Total général	1 181	1 270	1 287	1 356	1 344	1 385

Source :

Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), PFISG, DGPS, DSIG, portail informationnel Socrate, données en date du 2023-02-18.

Note :

1. p : les données de l'automne 2022 sont considérées comme provisoires.
2. Le niveau scolaire est une information, qui est calculée en fonction du niveau d'avancement du numéro de trimestre de programmes d'études, représente une adéquation prévue avec la durée théorique des parcours de formation. En général, la première année correspond aux inscriptions aux deux premiers trimestres.

Tableau 2. Répartition des effectifs considérés comme nouveaux inscrits au baccalauréat en travail social, selon l'établissement, la composante de programme et l'indicateur de nouvelle inscription dans le programme, au trimestre d'automne, pour les années universitaires 2017-2018 à 2022-2023p

Établissement déclaré	Composante de programme 1	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023p
Université de Montréal (976000)	TRAVAIL SOCIAL(BACCALAURÉAT) (125011)	86	92	80	82	86	86
	TRAVAIL SOCIAL(BACCALAURÉAT) (125015)	77	100	78	80	79	77
Total Université de Montréal (976000)		163	192	158	162	165	163
Université du Québec à Chicoutimi (978003)	BACCALAURÉAT EN TRAVAIL SOCIAL (7798)	49	50	47	53	54	52
	BACCALAURÉAT EN TRAVAIL SOCIAL (COHORTE CENTRE D'ÉTUDES UNIV (6619)						32
Total Université du Québec à Chicoutimi (978003)		49	50	47	53	54	84
Université du Québec à Montréal (978001)	BACCALAURÉAT EN TRAVAIL SOCIAL (6998)		152	173	167	99	109
	BACCALAURÉAT EN TRAVAIL SOCIAL (7698)	156					
Total Université du Québec à Montréal (978001)		156	152	173	167	99	109
Université du Québec à Rimouski (978004)	BACCALAURÉAT EN TRAVAIL SOCIAL (7798)	45					
	BACCALAURÉAT EN TRAVAIL SOCIAL (7940)		49	46	46	37	49
	BACCALAURÉAT EN TRAVAIL SOCIAL (CHEMINEMENT DEC-BAC) (7440)		42	63	39	45	37
	BACCALAURÉAT EN TRAVAIL SOCIAL (CHEMINEMENT DEC-BAC) (8097)	44					
Total Université du Québec à Rimouski (978004)		89	91	109	85	82	86
Université du Québec à Trois-Rivières (978002)	BACCALAURÉAT EN TRAVAIL SOCIAL (CHEMINEMENT DEC-BAC) (8097)						56
Total Université du Québec à Trois-Rivières (978002)							56
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (978006)	BACCALAURÉAT EN TRAVAIL SOCIAL (7798)	73	60	42	46	71	60
	BACCALAURÉAT EN TRAVAIL SOCIAL (CHEMINEMENT DEC-BAC) (8097)	16	20	19	13	6	16
	BACCALAURÉAT EN TRAVAIL SOCIAL (CHEMINEMENT DEC-BAC) (DRUMMO (6797)				30	30	
Total Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (978006)		89	80	61	89	107	76
Université du Québec en Outaouais (978005)	BACCALAURÉAT EN TRAVAIL SOCIAL (7798)	101	105	102	98	94	106
Total Université du Québec en Outaouais (978005)		101	105	102	98	94	106
Université Laval (975000)	BACCALAURÉAT EN TRAVAIL SOCIAL (B. TRAV. SOC.) (B-TVS.TVS)				183	141	178
Total Université Laval (975000)					183	141	178
Université McGill (979000)	SOCIAL WORK (THREE-YEAR PROGRAM)	59	58	50	58	45	57
Total Université McGill (979000)		59	58	50	58	45	57
Total général		706	728	700	895	787	915

Source :

Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), PFISG, DGPS, DSIG, portail informationnel GDEU, données en date du 2023-04-16.

Note :

1. p : les données de l'automne 2022 sont considérées comme provisoires.

2. L'indicateur de nouvelle inscription à un programme d'études précise, pour le trimestre de déclaration, que l'étudiant régulier est déclaré pour la première fois dans un programme

Tableau 3. Répartition des effectifs considérés comme nouveaux inscrits au baccalauréat en service social, selon l'établissement, la composante de programme et l'indicateur de nouvelle inscription dans le programme, au trimestre d'automne, pour les années universitaires 2017-2018 à 2022-2023p

Établissement déclaré	Composante de programme 1	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023p
Université de Montréal (976000)	SERVICE SOCIAL(BACCALAURÉAT) (125019)				1		
Total Université de Montréal (976000)					1		
Université de Sherbrooke (977000)	B. EN SERVICE SOCIAL (FORMATION INITIALE) (228000)	76	69	71	83	89	118
Total Université de Sherbrooke (977000)		76	69	71	83	89	118
Université Laval (975000)	BACCALAURÉAT EN SERVICE SOCIAL (B. SERV. SOC.) (B-SVS.SVS)	148	136	159	1	2	
Total Université Laval (975000)		148	136	159	1	2	
Total général		224	205	230	85	91	118

Source :

Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), PFISG, DGPS, DSIG, portail informationnel GDEU, données en date du 2023-04-16.

Note :

1. p : les données de l'automne 2022 sont considérées comme provisoires.
2. L'indicateur de nouvelle inscription à un programme d'études précise, pour le trimestre de déclaration, que l'étudiant régulier est déclaré pour la première fois dans un

Tableau 4. Répartition des effectifs considérés comme nouveaux inscrits au baccalauréat en travail social avec cheminement DEC-BAC, selon l'établissement, la composante de programme et l'indicateur de nouvelle inscription dans le programme, au trimestre d'automne, pour les années universitaires 2017-2018 à 2022-2023p

Établissement déclaré	Composante de programme 1	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023p
Université du Québec à Rimouski (978004)	BACCALAURÉAT EN TRAVAIL SOCIAL (CHEMINEMENT DEC-BAC) (7440)		42	63	39	45	37
	BACCALAURÉAT EN TRAVAIL SOCIAL (CHEMINEMENT DEC-BAC) (8097)	44					
Total Université du Québec à Rimouski (978004)		44	42	63	39	45	37
Université du Québec à Trois-Rivières (978002)	BACCALAURÉAT EN TRAVAIL SOCIAL (CHEMINEMENT DEC-BAC) (8097)						56
Total Université du Québec à Trois-Rivières (978002)							56
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (978006)	BACCALAURÉAT EN TRAVAIL SOCIAL (CHEMINEMENT DEC-BAC) (8097)	16	20	19	13	6	16
	BACCALAURÉAT EN TRAVAIL SOCIAL (CHEMINEMENT DEC-BAC) (DRUMMO (6797)				30	30	
Total Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (978006)		16	20	19	43	36	16
Total général		60	62	82	82	81	109

Source :

Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), PFISG, DGPS, DSIG, portail informationnel GDEU, données en date du 2023-04-16.

Note :

1. p : les données de l'automne 2022 sont considérées comme provisoires.
2. L'indicateur de nouvelle inscription à un programme d'études précise, pour le trimestre de déclaration, que l'étudiant régulier est déclaré pour la première fois dans un

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) Pouvoir :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) Motifs :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).